



Bouessay

Bulletin Municipal

Décembre 2017

N° 58

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

2

PROJETS ET TRAVAUX

6

L'ECOLE LA CLÉ DES CHAMPS

7

VIE INTERCOMMUNALE

10

VIE ASSOCIATIVE

13



Mot du Maire

Daniel PINTO

Nous avons, comme je vous l'annonçais dans le mot du maire de juin, gardé notre 4^{ème} classe à la rentrée de septembre. L'inspecteur d'académie, voulait pourtant au vu des effectifs, la supprimer cette année ; car nous avons aujourd'hui 79 élèves (dont 6 petits, qui ne comptent pas pour l'éducation nationale). J'ai tenu à rappeler à M. l'inspecteur fin juin, que nous avions au cours de l'année passée, déjà eu assez de problèmes liés entre autre aux changements d'instituteurs dans notre école. Je comprends l'exaspération de certains parents, qui ont vu leur enfant avoir jusqu'à 13 instituteurs(trices) différents pendant leur année scolaire. Nous avons aujourd'hui une équipe pédagogique en partie renouvelée, qui a su trouver sa place très rapidement en retrouvant la confiance des parents, de la mairie et des représentants des parents d'élèves. Cependant notre école reste très fragile, et M. l'inspecteur nous a déjà demandé de regarder pour la prochaine rentrée la possibilité d'un rapprochement pédagogique avec l'école de St Loup du Dorat. Une première réunion avec les élus de St Loup a déjà eu lieu, car il n'y a pas que les effectifs à prendre en compte pour un rapprochement scolaire. Le transport des enfants, la restauration, la répartition des élèves, le personnel communal, le coût par élève... voilà bien des sujets à étudier avant de pouvoir donner une réponse à l'inspection d'académie. Nous vous tiendrons au courant tout au long de nos échanges avec la commune de St Loup.

Il me reste à remercier l'association des parents d'élèves qui grâce à son dynamisme lors des manifestations a pu offrir une table de tennis de table ainsi qu'une structure de jeux pour les enfants de l'école.

Courant septembre nous avons lancé une consultation pour notre assainissement collectif. Nous nous sommes astreints à rester intégralement dans le schéma directeur de l'étude Hydratop que nous avons menée en 2012, afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau et du département. Lorsque vous lirez ce mot du maire, l'entreprise aura été choisie suite à l'ouverture des plis du marché public. Les travaux ne débuteront qu'au cours du premier trimestre 2018, bien sûr si le temps le permet. Ils dureront au maximum 1 mois. Les zones définies en priorité feront l'objet d'une réhabilitation. Cela concerne des tronçons rue de Sablé, impasse de la Fuie, rue de la Vaige, rue d'Auvers, grande rue et au niveau du poste de refoulement derrière l'école. Le coût des travaux s'élève à environ 130 000€. Le reste à charge pour la commune dépendra du taux de subvention qui nous sera attribué. Nous espérons obtenir 70% de subventions.

**Vous pourrez rester informés
de l'avancée de tous ces dossiers
en venant fêter la nouvelle année,
lors des vœux le 5 janvier 2018 à la salle communale.**

Le maire, Daniel Pinto

Avant de vous retrouver
toutes et tous je l'espère
le 5 janvier,
je tenais au nom de tout
le conseil municipal,
à vous souhaiter
de très belles fêtes
de fin d'année
en famille
ou entre amis.

MAIRIE DE BOUESSAY

🏠 Route de Grez-en-Bouère 53290 BOUESSAY
 ☎ 02.43.70.82.22 📠 02.43.70.76.71
 ✉ mairie.bouessay@wanadoo.fr



Retrouvez l'actualité
sur le site de la mairie :

www.bouessay.mairie53.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 13h30 à 17h - Mardi 13h30 à 18h -

Jeudi et samedi 9h à 12h - Vendredi 13h30 à 17h

À l'occasion
des congés de fin d'année,
la Mairie sera fermée :
du 28 décembre 2017
au 03 janvier 2018

Toutefois, la Mairie
sera ouverte au public :
Le Jeudi 28 décembre
et Samedi 30 décembre
de 9h à 12h

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous désirez voter sur la Commune de BOUESSAY en 2018, il faut absolument vous inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2017**. Il faut vous présenter en mairie avec une carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

À compter du 1 ^{er} janvier 2018	PETITE ET GRANDE SALLES		CHAUFFAGE
	Commune / Hors commune		
<ul style="list-style-type: none"> > Associations de la Commune (lucratif ou non) > Syndicats > Sépulture (décès dans la famille d'un habitant) 	Gratuit	-----	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> > Vin d'honneur (une journée) > Location d'une journée en semaine (du lundi au vendredi) 	69€	90€	20€
> Location pour deux jours ou le week-end :	136€	190€	40€
> Location pour trois jours	205€	254€	53€

M. le Maire rappelle également qu'un chèque de réservation du montant de la location ainsi que la copie de l'attestation en responsabilité civile seront exigés au moment de la signature du contrat de location. Deux chèques de caution de 250 € et un de 80 € seront demandés lors de la remise des clés et le chauffage sera payable obligatoirement du 15 octobre au 15 avril.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide également de louer la Salle Communale pour la soirée de la S' Sylvestre, dans les conditions suivantes :

- > La Salle Communale ne sera louée qu'aux personnes domiciliées sur la Commune de Bouessay ;
- > La location sera donnée au premier qui louera cette Salle Communale, étant entendu que ce locataire ne sera pas prioritaire pour les années suivantes. Par contre, si celle-ci n'est pas louée au 1^{er} octobre 2018, tous les locataires, même ceux qui ont loué cette salle les années précédentes, pourront en bénéficier ;
- > La location s'effectuera pour les deux jours (31 décembre et 1^{er} janvier) pour un montant de 190 € + 40 € de chauffage.

ETAT-CIVIL
du 1^{er} novembre 2016
au 9 décembre 2017

Naissances

- > Léa BIDON 14 juin 2017



Mariage

- > Adrien PROUX
et Sandie GOMEZ
06 mai 2017
- > Steve GERARD
et Soizic CAOUS
03 juin 2017
- > Patrick RIBOT
et Laura BOURDAIS
24 juin 2017
- > Camille MOUNOURY
et Bertile POUCHOL
13 juillet 2017



Décès

- > MILLION Henri 02 mars 2017
- > COUTELLE Dylan 13 mars 2017
- > BEDOUET Yves 20 juin 2017



**NOUVEAUX ARRIVANTS
À BOUESSAY**

Nous avons accueilli
avec plaisir sur notre Commune :

- > M. et M^{me} MANCINI - Les Vallées
- > M. OFFRET et M^{me} OFFRET-LANCIEN
23 rue du colombier
- > M. et M^{me} GUITTER - Lot. de l'Aubépine
- > M. et M^{me} FERNANDEZ - 9 rue de sablé
- > M. DAUNAY - 7 allée des tilleuls
- > M. et M^{me} GUEZENNEC - 25 rue de sablé
- > M^{me} HUBERT - 6 rue de l'église
- > M. LANDEAU et M^{me} PERICHET - Les Bouleaux
- > M. LAGET et M^{me} LOYER - 10 rue des violettes

Bienvenue à BOUESSAY !

Nous vous invitons, d'ores et déjà,
à un vin d'honneur servi à l'occasion
des Vœux du Maire
le vendredi 5 janvier 2018 à 20h
à la Salle Communale
Impasse St Laurent
(près de la Place de l'Eglise).

Bien entendu,
tous les habitants de la Commune
sont également conviés
à venir partager cette soirée.





LABEL DÉPARTEMENTAL « PAYSAGES DE LA MAYENNE »

Au mois de juillet dernier, le jury du label départemental « Paysages de la Mayenne » a eu le plaisir de visiter la commune de Bouessay.

Des points positifs ont été relevés :

- L'aménagement aux abords de la mairie est de qualité
- La conception du cimetière permettant l'anticipation du zéro phyto sur ce type d'espace
- La valorisation des déchets verts en paillage notamment avec les peupliers abattus et la taille des miscanthus
- Les sculptures en bois formées sur les arbres lorsque ces derniers sont morts
- Un site labellisé « Chemin de la nature »
- Participation des écoles et des habitants dans la confection de structures réalisées à partir de matériaux recyclés
- La D21 présente un paysage urbain équilibré malgré un trafic important
- Les abords de l'église sont bien végétalisés
- La végétalisation du pied des murs du cimetière et de l'école

Le jury a mesuré les efforts mis en œuvre par la commune de Bouessay qui a été classée 1^{re} de sa catégorie et propose de candidater au jury régional en 2018 pour l'obtention du label « village fleuri ».
Le jury a apprécié le dynamisme et le travail effectué par l'agent sur la commune et lui décerne le prix du jardinier qui a été remis le 1^{er} décembre à Evron.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, les communes de Bouessay et Saint-Loup-du-Dorat se sont retrouvées pour la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918.

En présence des porte-drapeaux de l'association des anciens combattants, les enfants des CE et CM de l'école de Bouessay ont participé à cet hommage avec leur professeur M^{me} Monnier.

Les écoliers ont déposé la gerbe qu'ils avaient confectionnée pendant les TAP avec l'aide de l'ATSEM Monique ACHOUR. Ils ont ensuite énuméré le nom des soldats morts pour la France.

Après la minute de silence en hommage à toutes les victimes des guerres et du terrorisme, le Maire a prononcé le discours officiel du secrétaire d'Etat.



REPAS DES AÎNÉS



Le 18 novembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés de la commune en présence du Maire et d'élus.

44 personnes de plus de 70 ans étaient présentes.

Les doyens M^{me} Bodinier Marie-Louise et M. Chaillou Michel ont été mis à l'honneur par le premier édile.

Le repas était servi au restaurant le Camélia de Ruillé-Froid-Fonds.

Pour mieux respirer

**NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts**



Arrêtez de vous enflammer !



BRÛLAGE DE DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre
des déchets verts :
c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire
départemental » (RSD) type diffusé par
la circulaire du 9 août 1978.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une
contravention de 450 euros
(art. 131-13 du code pénal).

En région Pays de la Loire
retrouvez plus d'information
et d'outils pédagogiques sur :

www.airpl.org



50 kg de
déchets verts brûlés
c'est...



...6000 km

parcourus par une voiture
diesel récente (18400 km par
une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon
avec une chaudière fioul



... plus de 100 trajets

aller-retour, selon
le véhicule, pour rejoindre
une déchèterie située à 20 km



LA LAGUNE,

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE

Trop de déchets non dégradables obstruent le dégrilleur
de la lagune. Lingettes, serviettes hygiéniques, huiles de vi-
danges, entre autres,

n'ont rien à faire dans les eaux usées.

Chacun doit être vigilant sur le tri de ses déchets.

BOIS DE CHAUFFAGE

La commune vend entre 20 et 25 m³ de
bois de chauffage (chênes et hêtres)
en longueur de 1m.

Pour l'obtenir, vous avez jusqu'au
15/01/2018 pour faire une offre
sous pli cacheté à la mairie.

Dans cette enveloppe, sur papier libre,
noter votre nom, adresse
et coordonnées téléphoniques
ainsi que le montant de l'offre
que vous souhaitez faire pour ce bois.

L'enlèvement reste à votre charge.
Le dépositaire de l'offre la plus intéressante
sera contacté pour le 31/01/2018.



LES DALLES DE LA PLACE DE LA MAIRIE

ont été changées cet été.

En effet le temps avait détérioré de nombreuses dalles ainsi que quelques marches de la place de la mairie. Cette opération réalisée par l'entreprise Huet bénéficie de la garantie décennale et ne coûte rien à la commune.

À L'ÉCOLE :

Pour éviter les accidents, **des kits anti-pince doigts** ont été installés sur le battant ouvrant des portes extérieures de la véranda.



La même opération a été réalisée sur les portes des toilettes.

Coût total de l'opération 848.74€.

L'**armoire frigorifique** de la cantine permettant de conserver les aliments des repas au frais est tombée en panne. La vétusté de l'appareil et le coût élevé de la réparation, nous ont contraint à acheter une nouvelle armoire, La note s'élève à 2313.60€.



L'APE a acheté **une structure de jeux** pour les petits, afin de l'installer convenablement et respecter les normes en cours, les travaux ont été réalisés par la commune.

ASSAINISSEMENT

Dans le dernier bulletin, M. le Maire envisageait les travaux concernant l'assainissement sur la commune.

L'étude menée il y a 5 ans prévoyait plusieurs priorités, la principale étant la réparation des canalisations fortement dégradées. Le montant des travaux estimés est couvert par le budget assainissement.

Un appel d'offre a donc été lancé, plusieurs entreprises ont répondu. Une fois la société choisie, les travaux commenceront au premier trimestre 2018.



ESTIMATION DU COÛT DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE SUR UNE ANNÉE (COÛT ANNUEL 2016/2017 TTC)

L'école communale est un poste important concernant les dépenses de la commune soit environ 15% du budget annuel de fonctionnement.

Frais de fonctionnement et investissement école :

> Alarme	363€	> Jeux (contrôle)	68€	> Téléphone et internet	1000€
> Chauffage (fioul)	6006€	> Service Hygiène	500€		
> Chauffage - entretien	1778€	> Pressing	460€		
> Chauffage - sanitaire (fuite)	1020€	> Porte cantine	3400€		
> Electricité	1276€	> Kit Anti-Pince doigts	849€		
> Extincteur	400€	> Transport piscine	1580€		
> Photocopieur - loyer	477€	> Allocation mairie	3000€		
> Photocopieur - maintenance	388€	> Salaire, charges personnel et assurances	27 919€		



Frais de fonctionnement...

• De la cantine et de la garderie :

	CANTINE	GARDERIE
DÉPENSES		
> Repas cuisine centrale	28342,89€	
> Produits d'entretien	517,76€	
> Entretien linge	1393,55€	
> Téléphone	316,59€	
> Salaires et charges	24850,39€	10 141,39€
Total	55 421,18€	10 141,39€
Total cumulé	65 562,57€	

RECETTES

> Repas vendus aux familles	25 006,00€	
> Garderie familles		6392,15€
Total	25 006,00€	6 392,15€
Total cumulé	31 398,15€	

Résultat DÉFICIT - 34 164,42€

• Des activités périscolaires :

DÉPENSES

> Charges de personnel	5 902,25€
> Fournitures de matériel	400,00€
Total	6 302,25€

RECETTES

> Subvention état 50€/élève	4 500,00€
Total	4 500,00€

Résultat DÉFICIT - 1 802,25€



La clé des champs

L'École



TAP ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

En juin, le conseil municipal avait décidé de poursuivre l'organisation actuelle des temps d'activité périscolaire étant donné que le nouveau décret sur cette organisation n'était pas sorti.

D'ici la fin d'année 2017 et le début d'année 2018 une réflexion sera menée au niveau des communes, des conseils d'école et de l'intercommunalité pour valider ou non le maintien des TAP. Cette décision impacte l'organisation du rythme scolaire des enfants, l'organisation des familles, des associations culturelles et sportives et doit par conséquent faire l'objet d'un temps de réflexion et d'organisation.



En ce qui concerne ce début d'année scolaire, les enfants ont réalisé des **activités sur le thème Halloween et Noël**. Ils ont également **préparé la gerbe déposée sur le monument aux morts lors de la cérémonie du 11 novembre**.

Les enfants auront des **interventions du CISPD (centre intercommunal de sécurité et de prévention contre la délinquance)** autour de la prévention. Damien Jubault interviendra autour du tri des déchets.



Depuis ce début d'année, de nouveaux agents interviennent à l'école :

- Stella Geslin assure le remplacement de Catherine Thibault en restauration et Maryne Lami la remplace sur le temps des TAP et garderie du soir
- Emilie Brichet remplace Sandra Roux.



ACTIVITÉS À L'ÉCOLE DE BOUÉSSAY - DE JUIN 2017 À SEPTEMBRE 2017

> Juin 2017

- Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont réalisé une sortie à Laval afin de visiter le château et le musée.
- Les élèves de CM1-CM2 ont participé à une rencontre athlétisme à Meslay-du-Maine.

> Septembre 2017

- Depuis la rentrée scolaire 2017-2018 les élèves de l'école travaillent sur le thème des pays européens. Le premier pays étudié est le Royaume-Uni et les élèves découvrent ce pays à travers l'écoute d'artistes anglais (*Les Beatles*), l'étude des symboles de Londres, un travail particulier sur le drapeau.

Porte-manteaux des PS-MS et des GS-CP



Porte-manteaux des CE1-CE2



Arts Visuels sur le Royaume-Uni
(1^{er} pays européen étudié)
des CM1-CM2



- Les maternelles et GS-CP ont effectué une sortie nature dans l'espace naturel derrière l'école. Cette sortie avait pour but la recherche de petits trésors de saison... Les élèves de maternelle et de GS-CP renouvelleront cette sortie chaque mois afin de « vivre » et de percevoir les changements de la nature au fil des saisons.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE



> **CONTALABIBLI (4-8 ans)**

Des histoires et encore des histoires pour les enfants de 4 à 8 ans. Le 1^{er} Mercredi des vacances scolaires (sauf décembre) à 16h. 20 décembre, 7 mars, 25 avril. Entrée libre et gratuite.

> **P'TIT BOUT LIT (0-3 ans)**

Petites histoires et comptines pour toucher, sentir, voir, entendre et partager. Le 1^{er} mardi de chaque mois d'octobre à juin à 9h30 (accueil à partir de 9h). 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin. Entrée libre et gratuite.



ESPACE MAYENNE

Médiathèque intercommunale
Allée de la Fuie 53290 Bouessay
02.43.70.70.44

www.mediathèque.sablesursarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi 14h-17h30
Mardi 16h-17h30 Samedi 9h-12h*
*sauf vacances scolaires

> **ATELIER « REMUE-MEMOIRE » (adultes)**

Venez entretenir et stimuler votre mémoire dans le plaisir et la convivialité. Le 1^{er} lundi de chaque mois (sauf exception) d'octobre à juin à 14h30. 8 janvier, 5 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 4 juin. Entrée libre et gratuite

> **« A VOS MANETTES »** Jeux sur console à partir de 6 ans. Mercredi 31 janvier et 30 mai. Entrée libre et gratuite.

> **« DE BIBS EN AIGUILLES »** (adultes à partir de 14 ans). Vous aimez les travaux d'aiguilles (coudre, crochet, tricot,...) et voulez partager vos trucs et astuces ou vous voulez tout simplement apprendre. Rendez-vous 4 fois par an à la bibliothèque de 18h à 20h. Mardi 13 mars et 12 juin

Tout public, gratuit.

*Toute l'équipe de l'Espace Mayenne
vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.*

A NOTER...
Mardi 27 février :
« A vos jeux, prêt, partez ! »,
après-midi jeux avec la C^{ie}
des jeux d'Auvers le Hamon.



Photos souvenirs...



« Chocolatricot »
27/09/2017



Les épouvantails
se sont invités
à la médiathèque
pendant l'été 2017



Ateliers pots

« Les p'tites
bêtes »,
conférence
de Yannick
Barrier
09/06/17



« Rendez-vous
passion
soupe »
13/10/2017



GENDARMERIE CHÂTEAU-GONTIER

Le groupement de gendarmerie de la Mayenne vient de lancer officiellement l'application « **Stop Cambriolages** ». Initiée par la gendarmerie, cette application est déjà en place sur une quarantaine de départements de l'hexagone.



C'est une application GRATUITE qui se télécharge sur votre smartphone.

Elle est accessible à tous : particuliers, chefs d'entreprises, commerçants, institutions, associations... Elle permet de recevoir, en temps réel, sous la forme de « pushes », des alertes relatives à des phénomènes délictuels en cours sur le département, mais aussi de consulter des conseils et informations utiles (Quoi faire avant un départ en vacances ? Comment et pourquoi déposer plainte ? quelle est ma brigade de rattachement ? pour ne citer que ces exemples...). Pour une meilleure information de nos partenaires, nous étendrons les alertes «Pushes» aux vols par ruse, dégradations et escroqueries, notamment.

Chacun peut s'abonner à cette application ; rien de plus simple :

- > Connectez vous sur le site : <https://stopcambrio.fr>.
- > Indiquez votre département sur le menu déroulant.
- > Une icône (la flamme gendarmerie) apparaîtra alors sur votre smartphone.
- > Dès lors, en un clic, vous pourrez aller sur l'application et consulter le menu, pour affiner vos recherches.
- > Quant aux alertes, elles vous seront signalées directement (de la même manière que la réception d'un mail).

COMMENCEMENT DE TRAVAUX : INFORMEZ LES EXPLOITANTS DE RÉSEAUX

Particuliers, riverains, vous allez :

- > Construire une piscine, un garage...
- > Poser une clôture, un portail...
- > Élaguer des arbres, planter des végétaux, installer un arrosage enterré...
- > Réaliser une cave, une extension, un puits, un étang...

La déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) est gratuite, elle doit obligatoirement être établie par le biais de la consultation du site du téléservice suivant :

www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Attention aux réseaux !

La France compte 4 millions de kms de réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de déchets et de télécommunications qu'il est parfois difficile de localiser avec précision. Cette méconnaissance entraîne plus de 100 000 incidents par an, dont certains peuvent être dramatiques, aussi bien techniquement qu'humainement.

Cette démarche ne se substitue pas aux déclarations de travaux qui doivent être effectuées en Mairie.

L'absence d'envoi aux exploitants du formulaire Cerfa DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) est passible de sanctions pénales et d'amendes pouvant atteindre 25 000€, y compris pour les travaux réalisés sur le domaine privé (selon la loi n°2006-1537 du 7 décembre 2006).

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES AINÉS RURAUX



- Le mercredi, les joueurs de cartes et boules sont toujours aussi nombreux.
- La sortie du 14 juin en Mayenne a été bien appréciée par nos adhérents, en visitant la chocolaterie Réauté, l'orfèvrerie Liberty, la cidrerie de Craon, sans oublier le déjeuner croisière sur le bateau « Le Duc des chauvières ».
- C'est en faisant du covoiturage, que nous sommes allés au restaurant le Camélia à Ruillé-froid-fonds le 25 octobre, plus de 60 convives se sont régalez les papilles.
- Le 15 novembre, 48 personnes ont pris le car pour se rendre au spectacle de La Flèche. C'était le folklore en Amérique Latine, danseurs et danseuses magnifiquement vêtus, pour un après-midi distrayant.
- Le second semestre se termine par les friandises de Noël, bûches et croquettes au chocolat. Nous en profitons pour fêter les anniversaires 90-80 ans ainsi que les 60-50 ans de mariage.

DATES À RETENIR :

- 10 janvier** : Assemblée Générale - inscription galette
- 24 janvier** : Concours de cartes des adhérents
- 21 février** : Après-midi crêpes
- 16-17-18 mars** : Concours de belote
- Avril** : voyage en étude
- 16 mai** : Concours de pétanque des adhérents
- 27 juin** : Journée pêche pique-nique à Parné
- 29 août** : Reprise du club

Pour 2018, les personnes dynamiques qui ont des idées pour de nouvelles activités sont les bienvenues dans notre club.

Bonne fêtes de fin d'année à tous.





BASC

> Tournoi de pétanque : mai 2017

Il s'est déroulé le 20 Mai dernier. Le soleil était au RDV, vous êtes chaque année plus nombreux à y participer. Cette année, 20 équipes étaient inscrites et se sont affrontées dans la bonne humeur. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer cette activité familiale aux habitants de la commune.

> La fête du village : juin 2017

Une nouvelle fois, la fête du village s'est réalisée en collaboration avec la fête de l'Ecole. Vous avez pu regarder les spectacles et écouter les chants des élèves durant l'après-midi. Une soirée repas dansant animée par un DJ a prolongé cette journée. Près de 250 personnes se sont régalingées d'un cochon grillé/frites. Le traditionnel feu d'artifice tiré vers 23h30 a aussi ravi un bon nombre de villageois. Prenez note de la prochaine fête du village qui aura lieu le samedi 23 Juin 2018.

> Cours de tennis : juin/juillet 2017

Nous continuons de proposer comme tous les ans des cours de tennis dispensés sur le terrain de la commune. Ils ont eu lieu entre le 06 Juin et le 06 Juillet. Cette année, 17 enfants et 2 adultes ont suivi les cours. Ils ont eu lieu le mardi et le jeudi dans une bonne ambiance avec le soleil. Nous remercions Joël CRUCHET d'accepter de venir chez nous chaque année. N'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain et d'inscrire vos enfants.

> Décoration de Noël : décembre 2017

Vous pouvez admirer notre nouvelle animation « Décoration de Noël » sur le parvis de la mairie. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

> Location

Pour vos festivités privées, le BASC met à votre disposition ses tables et bancs : 3€ la table de 8 personnes et ses 2 bancs. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous apportent leur aide lors des différentes manifestations. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 26 Janvier 2018, nous ferons un bilan de l'année passée, évoquerons les projets pour 2018 et accueillerons avec plaisir les personnes qui veulent nous rejoindre.

> Randonnée-contes : septembre 2017

Pour la première fois, le BASC a organisé une randonnée contes en partenariat avec TiDom conteuse. Il s'agit d'une petite balade sur la commune de BOUESSAY, ponctuée d'histoires racontées par la compagnie Abrakabrak. Nous avons l'intention d'organiser la même chose dans la première quinzaine de Septembre 2018. N'hésitez pas à venir en famille pour le bonheur des grands et des petits.



> Rallye vélo : septembre 2017

8^e édition réussie et toujours autant de participants : près de 150 personnes, petits et grands, réparties en 23 équipes. Votre parcours est toujours jalonné de questions diverses et jeux amusants tout au long de la journée. C'est une occasion de s'amuser en famille ou entre amis. Merci aux fidèles et aux nouveaux participants. On vous donne rendez-vous au prochain rallye fixé le Dimanche 23 Septembre 2018.

Opération « NETTOYONS NOTRE COMMUNE » : Printemps 2018

Nous souhaitons organiser en partenariat avec les autres associations de la commune une matinée « chasse aux déchets » sur notre commune. L'idée est de faire appel aux volontaires de tous âges pour nettoyer l'ensemble des routes de la commune. Nous reviendrons vers vous dès que le projet sera plus abouti.

NOUVEAU

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

> **Nouveau bureau** : L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le vendredi 22 septembre 2017, un nouveau bureau a été élu, et nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux parents d'élèves :



Présidente : M^{me} GUIOULLIER Valérie

Vice-présidente : M^{me} NICOLAS Jessica

Secrétaire : M^{me} FURCY Jessica

Vice-secrétaire : M^{me} CARBONEL Suzanne

Trésorière : M^{me} BRICAUD Sandrine

Vice-trésorière : M^{me} LANGLAIS Rozenn

Communication : M^{me} ROUSSEAU Paméla,

M^{me} NICOLAS Jessica, M^{me} GILBERT Elodie

Membres : M. CHAILLOU Mathieu, M^{me} ANDRE Edith,

M^{me} CHAUVET Fanny, M^{me} GERE Christelle,

M^{me} SIMON Emilie, et les p'tites nouvelles : Bienvenue

à M^{me} NEDOPITA Céline et M^{me} HAMADI Oumi.

> Les dernières manif' :

UNE NOUVEAUTE = UNE REUSSITE !!! Le 10 Novembre 2017, nous avons organisé pour la première fois, une vente de pizza à emporter, opération réussie !!!! Merci à tous : parents d'élèves, habitants de Bouessay pour vos nombreuses commandes.

LES GOURMANDS : Comme chaque année la vente de gâteaux, le mercredi midi, à la sortie de l'école, est une réelle réussite. MERCI à tous nos gourmands !!!

> Financements :

REALISES : Grâce à ses actions, l'association a financé l'année précédente : le spectacle de Noël (527€), les cours de tennis (300€), l'achat de tapis de sports, de 2 draisienne, les dictionnaires pour les CM2, et l'achat d'une structure extérieure (2358€)

A VENIR : L'achat d'une table de tennis de table (1425€), le spectacle de Noël pour les enfants de l'école, la participation au mini-séjour des CM1-CM2, la participation aux frais de transports pour emmener les enfants aux activités sportives à Sablé, la subvention de 1200€ (300€ par classe).



AGENDA

Nous serons heureux de vous retrouver :

Le 12 janvier : vente de galettes des rois

Les 14 février et 18 avril :

Vente de gâteaux à la sortie de l'école

Le 18 mars 2018 : vente de viennoiseries à domicile

Le 4 avril 2018 : Carnaval

Le 8 avril 2018 : Vide-grenier

Le 23 juin 2018 : Fête de l'école



L'APE vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



MOLKKY

Cette année, nous avons participé au 24 Heures du Mans Molkky le 01.07.2017. Notre équipe était composée d'Yvon et Vincent Beauplet, Anthony Mariaud, Sarah Even, Johann et Angélique Ribaimont. Nous sommes arrivés 1^{er}, et ce fut la plus grande joie de notre équipe malgré notre petit club.

En rapport au repas du 30 septembre 2017, nous voulions nous excuser pour l'annulation auprès de toutes les personnes qui souhaitaient venir. Malgré ceci, nous prévoyons de nouveau une soirée inoubliable année 80 et plus, sur le thème

Halloween. Elle se déroulera le 03 novembre 2018.



*Trophée
des 24 heures molkky*

Voici la composition du nouveau bureau

- Présidente : CULPIN Angélique
- Vice-Président : SAUNAL JérémY
- Trésorière : THIBAUT Catherine
- Secrétaire : BEAUPLÉ Yvon
- Secrétaire Adjoint : RIBAIMONT Johann
- Membres : MENARD Amandine, BEAUPLÉ Vincent et deux nouveaux POIRRIER Anthony et GRAINDORGE Julie.

**DATE
À RETENIR**

15-16 Septembre 2018,
loto
à Villiers-Charlemagne

AMICALE UNC-AFN-OM BOUESSAY ST LOUP

L'année 2017, a été une année assez calme pour l'association. Malgré l'âge de nos adhérents, nous sommes tous présents malgré quelques problèmes de santé.

Nous avons participé à nos cérémonies du 8 mai et 11 novembre en devoir de mémoire aux deux monuments aux morts. Le 1^{er} mai, nous avons participé à la journée interamicale à Grez-en-Bouère dans une bonne ambiance, le 27 juillet a eu lieu le repas de l'amicale Bouessay - Saint-Loup à Ruillé-Froid-Fonds, seulement 14 adhérents à cette journée.

En espérant que 2018 se passe comme 2017, avec la même amitié entre les membres de l'association.

J'adresse tous mes vœux de santé et bonheur à tous.

Le Président, Paul Cartier





ADMAR : FAMILLES, FACILITEZ-VOUS LA VIE !

- > Garde d'enfants
- > Aide à la famille
- > Notre personnel qualifié est à votre service !
- > L'ADMAR, acteur de proximité, social et solidaire !

DES SERVICES à DOMICILE pour tous



**SERVICES POUR
LA FAMILLE**
Garde d'enfants,
Soutien parental.



**SERVICES POUR
LA MAISON**
Ménage - repassage,
Petits travaux de
jardinage et bricolage.



**SERVICES POUR
RESTER CHEZ SOI**
Aide aux personnes
en perte d'autonomie.

ADMAR GREZ-EN-BOUÈRE

28, rue de la Libération
53290 GREZ EN BOUERE
02 43 07 34 11

Mail : grez-en-bouere.admr53
@wanadoo.fr

Référent local :
M^{me} GESLOT : 02 43 92 58 03

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLEBRANCHE

Eglise de BOUESSAY - Saint Martin - Fête patronale : 11 novembre

En cas de besoin, à qui s'adresser ?

Baptême, mariage, messe, confessions, sacrement
des malades,... S'adresser à l'accueil paroissial :

1 pl. d'Armes 53290 BIERNE - Tél. 02.43.70.50.34
Mardi de 9h30 à 11h30 - Jeudi de 14h30 à 16h30

> Rencontrer un prêtre

**Le Père Jean-Luc ROBLIN, curé de la paroisse
et le Père Félix KINAYA se tiennent à votre disposition les :**

Mardi de 9h30 à 11h30, Mercredi de 10h à 12h,
Jeudi de 14h30 à 16h30, Vendredi de 10h à 12h
à l'accueil paroissial de Bierné.

Pour prendre un rendez-vous
appeler le 06 72 03 37 69 ou le 07 58 30 46 02

> Pour les sépultures

Appeler uniquement le 06.65.19.81.67.

Une personne vous mettra en contact avec un prêtre, un
diacre, ou un guide de sépulture.



LE BULLETIN PAROISSIAL

La paroisse édite un bulletin
mensuel et trimestriel.
Le mensuel est distribué
le premier dimanche de chaque mois
à la sortie de la messe,
le trimestriel est distribué
par porteurs bénévoles
dans chaque foyer.
Les célébrations des messes
et diverses infos paroissiales
y sont mentionnées.



MEMENTO

DÉCEMBRE

20 : Contalabibli à l'Espace Mayenne

JANVIER

- 5** : Cérémonie des vœux du Maire
- 8** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 9** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 10** : Assemblée générale du club générations mouvement
- 12** : Vente de galettes des rois par l'APE
- 24** : Concours de belote des adhérents du club générations mouvement
- 26** : assemblée générale du BASC
- 31** : « A vos manettes » à l'Espace Mayenne

FÉVRIER

- 5** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 6** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 14** : Vente de gâteaux à la sortie de l'école par l'APE
- 27** : « A vos jeux, prêt, partez ! » à l'Espace Mayenne

MARS

- 6** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 7** : Contalabibli à l'Espace Mayenne
- 12** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 13** : « De bibs en Aiguilles » à l'Espace Mayenne
- 16, 17, 18** : Concours de belote du club générations mouvement, ouvert à tous
- 18** : Vente de viennoiseries à domicile par l'APE

AVRIL

- 3** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 4** : Carnaval de l'école
- 8** : Vide-grenier à Bouessay organisé par L'APE
- 9** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 18** : Vente de gâteaux à la sortie de l'école par l'APE
- 25** : Contalabibli à l'Espace Mayenne

MAI

- 8** : Commémoration du 8 mai
- 14** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 15** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 16** : Concours de boules adhérents du club générations mouvement
- 30** : « A vos manettes » à l'Espace Mayenne

JUIN

- 4** : Remue-mémoire à l'Espace Mayenne
- 5** : P'tit bout lit à l'Espace Mayenne
- 12** : « De bibs en Aiguilles » à l'Espace Mayenne
- 23** : Fête de l'école
- 23** : Fête du village organisée par le BASC

SEPTEMBRE

- 15, 16** : Loto du molkky à Villiers-Charlemagne
- 23** : Rallye vélo du BASC